

La Voix de L'ANR

le magazine de tous les retraités
reconnue d'intérêt général

JUILLET 2022

N°501

P. 32 DOSSIER SPÉCIAL

ANR groupe du Nord
Quand le ciel s'éclaircit

The logo for ANR (Association Nationale des Retraités) is located in the bottom right corner. It consists of the letters 'ANR' in a bold, blue, sans-serif font, with a yellow swoosh underneath. The logo is set against a white circular background.



Des décisions difficiles mais courageuses

Amis retraités,

Après une période où nous avons eu quelque mal à conduire notre mission de défense de vos intérêts, parce que nous étions en période électorale notamment, parce que nous ne connaissions pas encore le nom de nos nouveaux interlocuteurs politiques, voici arrivée l'heure de l'action. Au moment où vous lirez ce magazine, la nouvelle assemblée nationale sera connue et nous pourrons enfin reprendre nos interventions.

Les dossiers sont nombreux : sauvegarde de notre pouvoir d'achat, une prise en charge de la perte d'autonomie à la hauteur des enjeux, la protection de nos aînés (voir l'article qui lui est consacré), les "déserts médicaux", la lutte contre l'âgisme, sans compter une réelle reconnaissance des organisations représentatives des retraités. La réforme des retraites sera, bien entendu, au menu de nos actions pour autant que nous en connaissions les modalités envisagées. Vous retrouverez notre plateforme revendicative en prenant connaissance dans ce journal de la motion que notre assemblée générale a votée à l'unanimité le 31 mai dernier.

Nos délégués avaient aussi lors de cette assemblée une mission plus délicate : assurer l'avenir financier de notre association. Celui-ci est en effet menacé par l'évolution prochaine des structures sociales de La Poste. Au 1^{er} janvier 2024, le Comité de Gestion des Activités Sociales (COGAS) devrait disparaître, rem-

placé selon toutes probabilités par un Comité Social et Économique dont la gestion sera confiée aux organisations de personnel. Cette transformation risque fort de se traduire par une extinction de l'aide financière que nous accordait La Poste et donc une menace sur nos ressources. L'ANR est donc contrainte à des économies, lorsqu'elles sont possibles, mais comme cela ne suffira pas, nous avons dû prendre la décision d'augmenter assez sensiblement la cotisation de nos adhérents à partir de l'exercice 2023, tout en veillant à son accessibilité. Deux mesures viendront d'ailleurs atténuer l'impact de cette décision forcément délicate : d'une part la possibilité pour nos adhérents de déduire fiscalement le montant de leur adhésion, d'autre part, pour les couples, la mise en place d'une cotisation couple plus intéressante qu'aujourd'hui.

Ainsi notre association pourra-t-elle pérenniser sa mission essentielle : permettre à nos retraités de **"bien vieillir"** en défendant leurs droits, en sauvegardant les liens sociaux si fragilisés aujourd'hui, en protégeant les plus faibles, en tenant informés tous nos mandants grâce à votre **"Voix de l'ANR"** !

Très bon anniversaire à notre magazine et merci à nos fidèles lecteurs !

Félix Vézier,
Président national

Dans l'espace *adhérents* du site ansiege.fr vous êtes informés de l'actualité de vos droits.

Pour y accéder, c'est très simple : dans le bandeau bleu de la page d'accueil, cliquer sur **"VOUS ETES"**, puis **"ADHERENT (ESPACE adhérents)"** indiquer un identifiant : *adherent* (sans accent)

Pour le mot de passe, merci de vous adresser à votre groupe ANR.

Défense > Rencontre > Information > Entraide > Protection

> DÉFENSE

Mobilisons-nous pour la dépendance	06
Signature d'une Convention de partenariat entre l'ANR et Présence Verte	07

> ACTUALITÉ

Chèque énergie 2022 : Que faire si vous ne l'avez pas reçu ?	08
L'audit énergétique obligatoire : Ce qu'il contient et qui peut le réaliser ?	09
Grands-parents : une aide précieuse pour les enfants !	10
Grosses chaleurs : De l'art de bien régler sa clim	11
Nouveaux modèles de voitures : Boîte noire obligatoire	12

> CULTURE

Humour	13
Un peu d'histoire	14 à 15
Les indiscretions de Jocelyne	16 à 17
Culture générale	18 à 26

> JEUX

Sudokus	27
Mots mêlés	27
Mots fléchés	28
Mots croisés	29
Nombres croisés	29

Amicale-Vie 30 à 31

L'OFFRE 2021

> DOSSIER SPÉCIAL

ANR groupe du Nord : Quand le ciel s'éclaircit	32 à 37
--	---------

> SANTÉ

Agir contre les maltraitances des personnes âgées et des personnes adultes en situation de handicap : ALMA	38
Maltraitances des personnes âgées : Les trois quarts ont lieu à domicile	39
Qualité environnementale des produits : L'information des consommateurs améliorée	39
Nouvelle carte Vitale : Attention à l'arnaque par SMS !	40
"Mon Psy" : Huit séances annuelles remboursées	40
Personnes âgées : Un formulaire unique pour obtenir une aide à l'autonomie	41

> ENTREPRISES

Quand le handicap, et l'avancée en âge, dopent l'innovation chez Orange	42
--	----

> VIVRE-INFOS

Condoléances	43
Livres	44
Locations	45
Noces	45
Centenaires	45
Solutions des jeux	46 à 47

> NOS DEUILS (encart)

> Abonnements

JUILLET 2022 • 95^e année

prix de l'abonnement annuel 18 €
(4 numéros)

Magazine trimestriel de l'ANR
(Association nationale de retraités)

> Rédaction

Directeur de la publication :
Félix VÉZIER

Responsable d'édition :
Francis COURRIC

Comité de rédaction :

Daniel BERTRAND
Denise DEBOUT
Monique GASNIER
Yves HAMEAU
Alain JENTILE
Jocelyne PERSONNE
François REISSER
Jean-Michel SAGNIER
Jean-Pierre VACHE

Dessins : Yves HAMEAU (ANR 08)

> Administration

Dépôt légal 3^e trimestre 2022
Commission paritaire
n° 0924 G 81872
ISSN 1636-6530
Tirage 55 000 exemplaires

ANR Siège national

13 rue des Immeubles Industriels,
75011 Paris
Tél : 01 43 79 37 18
Fax : 01 43 79 86 84

Site internet : <http://www.ansiege.fr>

Courriel : ansiege@orange.fr

Amicale-Vie : 01 43 79 21 28

> Fabrication

Éditeur : ANR Siège national
13 rue des Immeubles Industriels,
75011 Paris

Conception - impression :

ARMICOM
22 bis La Bourrélière
44210 PORNIC
Tél : 06 81 78 43 12

Pouvoir d'achat : nouveau record d'inflation !

Nous n'avons pas connu un tel niveau d'inflation depuis 1985. Nous en sommes, au mois de mai, à 5,2 % et ce n'est pas fini ! Tous les postes sont à la hausse ! Sauf la santé, ça va mieux ! Les causes sont multiples : la guerre en Ukraine, les aléas climatiques, la grippe aviaire, la Covid en Chine et des difficultés d'approvisionnement, la pénurie de composants électroniques, on y ajoute une part de spéculation et nous avons la situation que nous connaissons en matière d'augmentation des prix, et tout particulièrement dans l'alimentation et l'énergie. Des prix qui s'emballent dans les rayons alimentaires, avec, parfois, des produits manquants, des augmentations folles qui touchent plus durement encore les plus modestes. Riches ou pauvres, les pâtes sont au même prix. À quand le coup de pouce promis pour les pensions ?

> LES CHIFFRES DU MOIS DE MAI

Indice INSEE des prix à la consommation, hors tabac : il est à 110,42 €. La hausse annuelle est de 5,2 %. Avec le prix du tabac, l'inflation annuelle est de 5,2 %. L'indice de référence des loyers au 1^{er} trimestre 2022 est à 133,93 €, la variation annuelle est de 2,48 %. Nous avons constaté une évolution à la hausse ; nous sommes dans un record depuis 2008.

Le SMIC : il a été revalorisé de 0,9 % le 1^{er} janvier et de 2,65 % le 1^{er} mai. Sur la base de 35 heures, le mensuel brut est passé à 1 645,58 € et l'horaire brut à 10,85 €. Le mensuel net est à 1 302,64 € et l'horaire net à 8,65 €.

> LES DÉPENSES CONTRAINTES

Énergie : + 27,8 %, un poste qui ne cesse d'augmenter avec, les combustibles liquides + 78,8 %, le gaz naturel + 55 %, et l'électricité + 6,5 %.

Transports : + 11,1 %, un poste très affecté par le prix des carburants, + 35,2 % pour le gazole, + 24,2 %, pour l'essence. Forte hausse également pour l'achat de véhicules neufs, + 7,9 %, ainsi que l'entretien + 5,4 %. À noter que, s'agissant des services (aériens, ferrés, routiers, maritimes et fluviaux) la hausse est de 9 %.

Alimentation : + 4,3 %, parmi les records de hausse, les huiles alimentaires, hors huile d'olive, + 36,5 %, les pâtes et semoule, + 14,1 %, le poisson frais, + 13,7 %, les légumes 2,7 %, dont les pommes de terre + 6,8 %, les fruits frais sont à la baisse, -1,4 %, par contre, les surgelés s'envolent, + 32 %. La viande est aussi à la hausse, + 6,1 %, dont la volaille, + 9,8 %. À la hausse encore, le café, + 9,1 %.

Habillement et chaussures : + 4,1 %, l'envol des prix est confirmé et ce n'est pas terminé ! La hausse est de 3,9 % pour les vêtements, 4,9 % pour les chaussures, 3,9 % pour le poste nettoyage.

Assurances : + 2,4 %, c'est le résultat d'une hausse de 3,8 % des complémentaires santé, de 2,5 % des assurances habitation. Par contre les assurances véhicules à moteur sont à la baisse, - 0,5 %.

Logement : + 2,3 %, mais + 10,2 % quand on ajoute l'eau et l'énergie. Le poste entretien et réparations augmente de 5 % dont 8,6 % pour les fournitures. La collecte des ordures ménagères croît de 0,5 % mais on nous annonce pour septembre des augmentations de 5 à 10 % de la taxe d'enlèvement !

Services financiers : + 2,3 %, la remontée déjà perceptible lors du précédent trimestre, se confirme.

Communications : + 0,3 %, une pause dans les augmentations grâce à la baisse des services d'accès à internet -1,2 % et au maintien des prix des matériels de téléphonie fixe 0 %. Les services de téléphonie mobile maintiennent leur baisse de 1,8 %. La hausse est de 7,4 % pour les services d'expédition de courrier.

Santé : - 0,7 %, retour à la baisse avec les services de laboratoires, - 5,5 %, les produits médicaux, - 7,1 % les généralistes - 0,1 %, les services dentaires - 0,3 %. Mais, hausse de 2,3 % pour les médecins spécialistes.

> ET, PENDANT CE TEMPS

• **Bénéfices records en 2021** : Total Energies a annoncé un bénéfice record de 16 milliards de dollars soit, 14 milliards d'euros et le groupe bancaire Crédit agricole a presque multiplié par deux son bénéfice avec 9,1 milliards d'euros.

• **Des rémunérations en hausse** : en 2021, selon les calculs de la plateforme de services aux sociétés cotées, Scalens, la rémunération moyenne allouée aux patrons du CAC 40 a bondi de 8,7 millions d'euros soit près du double de 2019 à savoir, 4,5 millions.

• **Le marché de l'art ne connaît pas la crise** : un portrait de Marilyn Monroe, peint par Andy Warhol, a été vendu 195 millions de dollars, soit 185,4 millions d'euros !

Jean-Michel Sagnier